

La Ville de Saint-Hubert veut gérer l'aérodrome

L'aérodrome de Saint-Hubert devrait survivre à la décision de l'intercommunale Idelux de retirer ses billes. La Ville a fait part à la Région wallonne de son intérêt de reprendre la gestion de l'infrastructure en association avec les utilisateurs.

Selon le schéma proposé, Saint-Hubert reprendra les parts d'Idelux (70%) pour un euro symbolique dans la société de gestion actuelle. La Société wallonne des aéroports (Sowaer) devrait garder ses 30%. La société de gestion assurera l'exploitation commerciale du site et la gestion des infrastructures. L'exploitation aérienne sera confiée à une coopérative ou à une asbl, laquelle sera créée avec les utilisateurs de l'aérodrome. La société coopérative sera alimentée par les recettes provenant de la location des hangars et de la cotisation des coopérateurs.

La Ville de Saint-Hubert a élaboré un plan financier, mais elle estime que la réussite du projet de reprise dépend de la Région wallonne, à savoir le maintien d'une aide pour

couvrir le coût salarial de 5 travailleurs (au lieu de 8 actuellement) et d'un subside annuel de 100.000 euros pour les 5 prochaines années. *«Le gouvernement wallon a marqué jeudi son accord de principe sur ces conditions. Nous allons maintenant finaliser le dossier financier et les textes juri-*

«Nous allons finaliser les textes juridiques pour la création de la coopérative.»

JEAN-LUC HENNEAUX
BOURGMESTRE DE SAINT-HUBERT

diques pour la création de la coopérative. Le recours à une structure coopérative nous permettra d'avoir des bénévoles», dit Jean-Luc Henneaux, bourgmestre de Saint-Hubert.

L'exécutif wallon a demandé à la Sowaer et la cellule financière régionale (CIF) d'examiner la solidité du plan financier.

PH. LAW.